

La bibliothèque du LIFO état des lieux printemps 2024

Mercredi 19 juin 2024

Nathalie Aguirre, SCD Orléans/BU STS

Contenu de la bibliothèque

- Localisation : sous sol du bâtiment du LIFO
- accès restreint par un code
- conservation : documents rangés sur des rayonnages, ordre non apparent et signalétique réduite
- Contenu : documents achetés et mis à disposition pour consultation et emprunt : données bibliographiques et d'emprunt enregistrées dans une base de données (pratique passée et présente)
- Extraction de la base de données réalisée par Vincent Nguyen: formatage en un fichier EXCEL, volumétrie de 2000 lignes (= environ même nombre de documents)
- Identification types de documents différents : livres (cote INFO/ numéro séquentiel), thèses (200 identifiée disposant d'un préfixe de cote TH), séries étrangères LNCS (Lecture note in computer Science, 400), LNAI (Lecture note in Artificial Intelligence -11 documents)
- Langue : 345 documents en anglais sur 2000/ le reste des documents est en français
- Dates de publication des ouvrages : 38 lignes entre 1940 et 1980 - 1142 lignes entre 1980 et 2000 - 557 entre 2000 et 2016 (2016 = dernière date)
- ISBN : numéro international normalisé pas toujours présent, mal identifié et donc rapprochement avec des bases bibliographiques plus complexes

Systeme de gestion et accès aux données

- En Intranet, logiciel Bibliothèque :
- <https://www.univ-orleans.fr/lifo/intra/bibli/index.php>
- Fonctionnalités :
- Chercher des livres
- Infos sur la disponibilité et l'emprunteur
- Liste de mes emprunts
- Faire la demande pour acheter un nouveau livre

Premiers éléments d'analyse

- Fiabilité relative des données extraites : cotation non continue /documents au statut emprunté (449 !)
- Documents avec obligation de conservation au niveau de l'UO : thèses

>3 thèses dans la bibliothèque du LIFO qui ont été soutenues à Orléans, et sans exemplaire conservé à la BU STS => ces thèses sont à signaler et à conserver absolument

>10 thèses dans la bibliothèque du LIFO ne possèdent pas d'autre exemplaire dans la base nationale du SUDOC => à signaler et à conserver

- Autres documents :

Les LNCS tous sur support numérique accessibles via le portail des ressources numériques du SCD (sauf 4)
Les LNAI présents dans le portail du SCD (sauf 2)

- Pour les livres de la bibliothèque, examen du taux de recouvrement avec des catalogues de bibliothèques

>avec les fonds du Service Commun de la Documentation de l'UO et la BU sciences en particulier

36 documents avec ISBN seulement sont présents dans le catalogue du SCD par conséquent pour les autres documents -1960 environ - il n'y a pas de recouvrement avec le fonds de la BU

>avec les catalogues collectifs nationaux de bibliothèques universitaires

-260 documents sont présents dans le catalogue national des bibliothèques universitaire (SUDOC) : parmi ces 260 documents, 31 documents ont moins de 5 autres localisations nationales et pas d'exemplaire conservé au niveau des établissements documentaires de Tours > ce sont des documents (plutôt) à conserver

Environnement documentaire

- Au niveau de l'université d'Orléans : visibilité /signalement des autres fonds dans le domaine
 - Pas d'autres établissements ou structure de recherche au niveau de l'UO qui soit comparable en termes de spectre de domaine de recherche
- Au niveau national : autres établissements conservant des fonds d'excellence dans le domaine :
 - Etablissements de référence (i.e. laboratoires de recherche en informatique ou SCD où les thèses du domaine sont principalement déposées)
Paris 11/Paris 7/Paris Cité/Sorbonne Université/Grenoble/
 - Pas de référencement dans les fonds d'excellence COLLEXPERSÉE en 2024

Options & hypothèses pour l'évolution de la bibliothèque

- Intégration du fonds au sein du SCD
 - Options différentes liées à la collaboration avec le SCD
 - Problématique actuelle de la localisation : ne pas laisser les documents là où ils sont conservés actuellement
 - >difficultés à laisser la bibliothèque là où elle est (accès)
 - > maintenance lourde (pas très viable aujourd'hui),
 - >peu de visibilité (utilisation restreinte).
 - >difficulté de trouver un responsable pour continuer la gestion
 - Documents : quoi intégrer ? Dans quel but ? Examen au regard des missions du SCD
 - On peut évaluer à 1500 documents maximum les documents qui pourraient être concernés par le transfert (ne pas inclure les LNCS / LNAI)
 - Cas particulier des thèses à discuter : les intégrer ou pas
 - Signalement potentiel des 1500 documents à programmer : lourd chantier

Options & hypothèses pour l'évolution de la bibliothèque

- Conditions de prêt associées
 - > permettre aux chercheurs un accès long avec un enregistrement sécurisé des transactions de prêt/ retour
 - > cas particulier des thèses et leur utilisation

Transfert vers d'autres structures que le SCD de l'UO ?

- Discussion : vos questions